

**2008/8636 - Attribution d'une subvention de 15 000 € à l'Association «Compagnie l'Opéra Théâtre» pour deux représentations de l'opéra "Didon et Enée" sous chapiteau dans la cour du Lycée Jean Lurçat situé dans le 8e arrondissement les 10 et 11 avril 2008 - Approbation d'une convention mixte** (Direction de la Communication Externe) (BMO du 24/12/2007, p. 2416)

Rapporteur : Mme BONNIEL-CHALIER Pascale

Mme BONNIEL-CHALIER Pascale, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, j'ai trois dossiers à rapporter, deux qui sont récurrents, qui sont bien connus, des manifestations qui sont véritablement inscrites dans l'agenda culturel de la ville. L'une dans le 9<sup>e</sup> avec le festival « Y Salsa » en juin à l'Île Barbe et l'autre sur plusieurs structures de la ville qui valorise les cultures urbaines avec le festival du collectif l'original qui progresse d'année en année.

Un petit mot sur le nouveau dossier que nous soutenons cette année. Plusieurs structures de la Ville de Lyon y sont impliquées. L'Opéra Théâtre, le centre de la Danse Rhône Alpes et l'ensemble instrumental Les Boréades. Ils ont accepté de s'installer pendant une quinzaine de jours dans le quartier des Etats-Unis dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, et nous donnerons deux représentations d'une pièce de répertoire « Didon et Enée ».

Je voudrais souligner l'intérêt de ces initiatives et les inscrire dans l'ensemble des efforts qui ont été accomplis dans ce mandat en matière de décentralisation culturelle ainsi que d'actions artistiques solidaires dans les quartiers. Nous avons, ces dernières années soutenu plusieurs initiatives d'installation en matière d'équipement dans les quartiers excentrés, soit d'actions artistiques, je dirais, plus éphémères en matière de programmation. Celle-ci en fait partie et je crois que nous aurons encore à poursuivre cet effort qui rencontre le plaisir de concitoyens.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)